



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

CONVENTION AVEC LA CCIT DES DEUX
SEVRES POUR LE FINANCEMENT DU POSTE
D'ANIMATEUR GESTIONNAIRE DE CENTRE-
VILLE

Accusé de réception de la préfecture en date du jeudi
23 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ
- Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE

SECRETARIAT GENERAL

**CONVENTION AVEC LA CCIT DES DEUX SEVRES POUR LE
FINANCEMENT DU POSTE D'ANIMATEUR GESTIONNAIRE DE
CENTRE-VILLE**

Monsieur Jean-Claude SUREAU Adjoint au Maire expose :
Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Lors de sa séance du Conseil municipal du 23 mars 2007, la Ville avait décidé de signer une première convention avec la CCI des Deux Sèvres et l'association des Vitrines de Niort, ayant pour objet principal la création d'un poste d'animateur gestionnaire du Centre-Ville et de solliciter des financements en provenance du FISAC pour la période de 3 ans.

Afin de prolonger les actions de dynamisation collective du Centre-Ville, les partenaires, la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale des Deux-Sèvres et la Ville de Niort, ont souhaité mener ensemble une action concertée dans le cadre d'un Comité de Pilotage.

Il est décidé de donner suite à l'action et à la mission d'un agent contractuel de droit privé dénommé « animateur gestionnaire du Centre-Ville », pour une nouvelle période de trois ans (2011/2013).

Sa mission consistera à faciliter le lien entre les partenaires et les échanges avec les commerçants durant toutes les périodes de travaux de rénovation urbaine et à être la personne ressource sur le plan économique et commercial.

Le financement est réparti par moitié entre la Ville et la CCIT qui sera l'employeur de l'agent.

La participation financière de la Ville de Niort est estimée à 35 000 € par an pour trois ans, durée de recrutement de l'intervenant Gestionnaire du Centre-Ville. Le budget annuel de financement de cette opération est estimé à 70.000 € par an (charges salariales et frais de fonctionnement).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver la convention avec la CCIT ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer et à solliciter tout financement auprès de l'Etat et des collectivités publiques pour concourir à la réalisation de cette action.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Claude SUREAU